# CHAMPIONNAT DE FRANCE CROISEURS LÉGERS





# Avis de Course

# Championnat de France des Croiseurs Légers 9 au 12 Mai 2018

# CLUB NAUTIQUE DE GIFFAUMONT

51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT (Marne) Station nautique - Lac du Der























La mention « [DP] » dans une règle de l' AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du Jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

La régate sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile (RCV),
- 1.2 Les prescriptions nationales traduites pour les concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions »,
- 1.3 Les règlements fédéraux.
- 1.4 Le règlement de Police du Lac (téléchargeable sur le site internet du Championnat)
- 1.5 En cas de traduction de cet avis de course (AC), le texte français prévaudra.

### 2. PUBLICITE [DP]

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice (AO). Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique.

### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- La régate est ouverte aux bateaux en règle avec leur autorité nationale. Les bateaux sous pavillon français devront disposer de l'armement de sécurité requis par l'arrêté du 10 février 2016. Les bateaux non francisés devront être en conformité avec leur législation nationale en vigueur.
- 3.1.1 La régate est ouverte aux bateaux appartenant aux groupes A, B, R1, R2 et L de la classe OSIRIS Habitable.
- 3.1.2 Chaque bateau devra porter une flamme de couleur remise lors de l'inscription par l'AO.
- 3.1.3 La régate n'est pas ouverte aux bateaux listés en table H100 (bateaux titulaires d'un certificat de rating OSIRIS Habitable, donnant lieu à un classement « bis »).
- 3.2 Nombre d'équipiers :
- 3.2.1 Sur la fiche d'inscription jointe à cet AC, le barreur confirme la constitution de son équipage et doit préciser le nombre d'équipiers embarqués, barreur compris.
- 3.2.2 Pendant toute la durée de la compétition (de la 1ère course courue jusqu'à la dernière) le nombre d'équipiers embarqués, barreur compris, ne peut pas être modifié sauf après autorisation du jury, suite à une demande justifiée par des circonstances exceptionnelles.
- 3.3 L'inscription et le paiement peuvent se faire :
- Par courriel, envoi de la fiche d'inscription enregistrée au format PDF à l'adresse mail du Club Nautique de Giffaumont cngiffaumont@orange.fr paiement par virement. (RIB du CNG joint en annexe).
- Par envoi postal de la fiche d'inscription à CN Giffaumont, Port de Giffaumont, Station Nautique, 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT, accompagnée du paiement par chèque bancaire à l'ordre du C.N.G.
- Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - Leur licence Club FFVoile mention « compétition » valide, attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition,
  - ou leur licence Club FFVoile mention « adhésion » ou mention « pratiquant » accompagnée d'un certificat médical datant de moins d'un an de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition.
  - une autorisation parentale pour les mineurs,
  - Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité,
  - Le contrat de jauge OSIRIS Habitable valide.

Les concurrents étrangers (chaque membre de l'équipage) ne possédant pas de licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- Un justificatif de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- Le contrat de jauge OSIRIS Habitable valide
- Un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de 2 millions d'euros.
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigé en français ou en anglais) ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.



### 4. DROITS À PAYER

Les droits requis sont les suivants :(\*cachet de la poste faisant foi pour les inscriptions par courrier postal)

Longueur du bateau	<b>Droits à payer jusqu'au</b> 30 avril 2018*	Droits à payer après le 30 avril 2018*
Bateaux jusqu'à 6m inclus	145 €	215 €
Bateaux de + 6m	185 €	255€

Les droits à payer comprennent pour chaque bateau : l'inscription, la participation au championnat, la place de port (avec eau et électricité pour les bateaux de plus de 6m), le repas des équipages (uniquement barreur et équipiers), le pot d'accueil de la cérémonie d'ouverture, l'apéritif de la remise des prix, une dotation. Sont compris également le stationnement des véhicules, remorques et camping-cars.

Le besoin de mise à l'eau au moyen d'une grue devra être spécifié sur la fiche d'inscription avec le jour d'arrivée et l'heure approximative.

Plages horaires des grutages gratuits :

- Mise à l'eau : mercredi 9 mai matin et après-midi, jeudi 10 mai matin pour les mises à l'eau,
- Sortie d'eau : samedi 12 mai dès la fin de la dernière course jusqu'à 19h30 et dimanche 13 mai de 7h00 à 10h00. Un planning de sortie d'eau sera établi tenant compte de l'éloignement des équipages.

En dehors de ces plages il sera possible de gruter (service payant) sur rendez-vous avec le concessionnaire (Service Loisirs).

Les droits à payer ne comprennent pas : les repas des équipages supplémentaires pour les accompagnateurs, les paniers repas, le branchement électrique des camping-cars.

- Tickets supplémentaires pour la soirée des équipages (accompagnateurs) prévus à la pré-inscription 23€, demandé à la confirmation de l'inscription au prix de 25€. Après la fin de la confirmation des inscriptions. ils seront au prix de 28€.
- Paniers repas de la première journée à commander à la pré-inscription au prix unitaire de 9€.
- Les paniers repas des autres journées seront à commander et à régler la veille pour le lendemain matin, directement auprès de la buvette.
- Raccordement électrique des camping-cars 5 € à prévoir à la pré-inscription (10 € sur place).

NOTA : Le camping sous toile sur le site n'est pas autorisé. À 300 m du Club, le « Camping de la Plage » peut vous accueillir.

### 5. PROGRAMME PREVISIONNEL

Date :	Heure	
Mercredi 9 mai 2018	9h00 à 12h00 13h30 à 19h30	Inscriptions et confirmations, jauge, mise à l'eau, grutage
Jeudi 10 mai 2018	8h00 à 12h00 10h30 13h00 14h30 19h30	Inscriptions et confirmations, jauge, mise à l'eau, grutage 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, course d'entraînement Briefing 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre Pot d'accueil
Vendredi 11 Mai 2018	10h00 19h30	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre Pot de débriefing
Samedi 12 Mai 2018	10h00 20h00	1 <sup>er</sup> signal d'avertissement, courses à suivre. Repas des équipages avec résultats et remise des prix
Dimanche 13 Mai 2018	07h00 10h00	Sortie d'eau des bateaux Fin des grutages gratuits

Le samedi 12 mai, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

#### 6. JAUGE

Les opérations préalables de jauge se dérouleront le mercredi 9mai 2018 de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 et le jeudi 10 mai 2018 de 8h00 à 12h00.



Des contrôles sur la jauge pourront être effectués sur l'eau avant le départ, entre chaque course et après l'arrivée.

#### **INSTRUCTIONS DE COURSE**

Les instructions de course et les annexes seront :

- affichées sur le tableau officiel de la régate.
- disponibles par téléchargement sur le site internet FFVoile et sur le site du CNGiffaumont.

#### **LES PARCOURS**

Les parcours seront du type côtier ou construit.

#### <u>9.</u> **CLASSEMENT**

- 9.1 Trois courses doivent être validées pour valider la compétition.
- Le calcul du temps compensé sera fait selon le système temps sur temps avec CVL pour les parcours 9.2 construits et du temps sur distance avec CVL pour les parcours côtiers.

#### PLACE AU PORT ET MISE À L'EAU DES BATEAUX [DP] 10.

- La mise à l'eau et la sortie peuvent se faire par la grue du Port (voir fiche de pré-inscription) ou bien de 10.1 façon autonome sur le plan incliné de mise à l'eau selon le choix des équipages. Chaque équipage doit informer l'AO de son jour d'arrivée, du moyen utilisé et de l'horaire prévu de mise à l'eau.
- Chaque bateau devra respecter les instructions d'amarrage données par la capitainerie. 10.2
- Les bateaux au port garderont leurs places attribuées par l'AO pendant toute la durée du Championnat. 10.3

#### LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU [DP] 11.

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régate sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite rédigée par le skipper et validée au préalable par le comité technique.

#### **12. COMMUNICATION RADIO** [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

#### 13. **PRIX**

Les trois premiers équipages dans les classes ou regroupement de classes concourant pour un titre de Champion de France, conformément au règlement du Championnat de France des Croiseurs Légers, recevront respectivement une médaille d'Or, d'Argent et de Bronze. Des prix seront également remis par l'AO.

#### **DECISION DE COURIR** 14.

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'organisateur de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

#### DROIT D'UTILISER LE NOM ET L'APPARENCE

En participant à cette épreuve le concurrent autorise l'AO, la FFVoile et les sponsors de la compétition, à montrer et à utiliser, à quelque moment que ce soit, des photos, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même ou de son bateau pendant la période de la compétition intitulée « Championnat de France des Croiseurs Légers 2018» à laquelle le concurrent participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.

#### 16. **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

#### Contact

Club Nautique de Giffaumont, Port de Giffaumont, 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Téléphone: 03 26 72 81 23-

Adresse courriel: <a href="mailto:cngiffaumont@orange.fr">cngiffaumont@orange.fr</a>

Lionel BARDOT, Président du CNG

Jean-Paul TISSERAND Chargé des régatesau CNG

:06 76 11 89 09

: 06 50 07 44 68











#### ANNEXE PRESCRIPTIONS FEDERALES

F.F. Voile Prescriptions to RRS 2017-2020 translated for foreign competitors

- (\*) FFVoile Prescription to **RRS 64.3** (*Decisions on protests concerning class rules*): The jury may ask the parties to the protest, prior to checking procedures, a deposit covering the cost of checking arising from a protest concerning class rules.
- (\*) FFVoile Prescription to **RRS 67** (Damages):

Any question about or request of damages arising from an incident involving a boat bound by the Racing Rules of Sailing or International Regulation to Prevent Collision at Sea depends on the appropriate courts and cannot be dealt by the jury.

- (\*) FFVoile Prescription to **RRS 70. 5** (Appeals and requests to a national authority): The denial of the right of appeal is subject to the written authorization of the Fédération Française de Voile, received before publishing the notice of race. This authorization shall be posted on the official notice board during the event.
- (\*) FFVoile Prescription to **RRS 78.1** (Compliance with class rules; certificates): The boat's owner or other person in charge shall, under his sole responsibility, make sure moreover that his boat complies with the equipment and security rules required by the laws, bylaws and regulations of the Administration.
- (\*) FFVoile Prescription to **RRS 86.3** (Changes to the racing rules): An organizing authority wishing to change a rule listed in RRS 86.1(a) in order to develop or test new rules shall first submit the changes to the FFVoile, in order to obtain its written approval and shall report the results to FFVoile after the event. Such authorization shall be mentioned in the notice of race and in the sailing instructions and shall be posted on the official notice board during the event.
- (\*) FFVoile Prescription to **RRS 88** (*National prescriptions*): Prescriptions of the FFVoile shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions, except for events for which an international jury has been appointed. In such case, the prescriptions marked with an asterisk (\*) shall neither be changed nor deleted in the notice of race and sailing instructions. (The official translation of the prescriptions, downloadable on the FFVoile website <a href="www.ffvoile.fr">www.ffvoile.fr</a>, shall be the only translation used to comply with RRS 90.2(b)).
- (\*) FFVoile Prescription to RRS 91(b) (Protest committee):

The appointment of an international jury meeting the requirements of Appendix N is subject to prior written approval of the Fédération Française de Voile. Such authorization shall be posted on the official notice board during the event.

FFVoile Prescription to **APPENDIX R** (*Procedures for appeals and requests*):

Appeals shall be sent to the head-office of Fédération Française de Voile, 17 rue Henri Bocquillon, 75015 Paris – email: <a href="mailto:jury.appel@ffvoile.fr">jury.appel@ffvoile.fr</a>, using preferably the appeal form downloadable on the website of Fédération Française de Voile: <a href="http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/jury\_appel.asp">http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/jury\_appel.asp</a>





# Fiche d'inscription

Du 9 au 12 Mai 2018 - Lac du Der - Port de Giffaumont (Bateaux appartenant aux classes A, B, R1, R2, et L « OSIRIS Habitable »)

	ΓΕΑυ			T							
	du bate			Numéro de voile							
	le bateau						Classe				
Longue	eur du ba	ateau (e	en mètres)			(	Groupe	Net			
BAF	RREUR										
Nom							Prénom				
Adress	se							-			
Code P	Postal				Ville						
N° Tél	Portable	9			Adresse	E-Mail					
Date d	de naissa	nce			N° Licen	ce.					
Nom o	du CLUB				•		Nur	néro c	lu Club		
Aut	orisatio	on par	entale pour	· les mineurs	3		,				
Je sou	ssigné						Pèr	e□	Mère		Tuteur□
De							N°	icence	•		
De							N°	icence	•		
Autori	se le (s)	mineur	r(s) à participe	er au Champior	nnat de Fr	rance c	les Cro	seurs	Légers 20	)18 d	qui aura lieu à
Giffau	mont, du	ı 9 au 1	2 Mai 2018.								
Fait à						Le				Signa	ature
EOI	JIPAGE										
	ier (1) : N			<del></del>		Prén	om				

	,			
<b>EQUIPAGE</b>	/			
Équipier (1) : Nom	/	Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin	Féminin □
Équipier(2) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin 🗆	Féminin □
Équipier(3) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin 🗆	Féminin □
Équipier(4) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin	Féminin □
Équipier(5) : Nom		Prénom		
N° Licence		Sexe	Masculin□	Féminin □
N° Licence Équipier(5) : Nom		Sexe Prénom		

Je déclare avoir pris connaissance des différents règlements régissant cette épreuve et les accepter sans réserve et notamment qu'il appartient à chaque concurrent, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.





Droits à payer

À joindre avec la Fiche d'Inscription					
Bateau jusqu'à 6 M inclus	145 €	Jusqu'au 30 Avril	215 €	Après le 30 Avril	
Bateau + de 6 M	185€	Jusqu'au 30 Avril	255 €	Après le 30 Avril	
Paniers repas première journée	9€	Quantité		Sous total =	
Tickets supplémentaires pour le repas des équipages					
Pré-inscription	23 €	Quantité		Sous total =	
Confirmation inscription	25 €	Quantité		Sous total =	
Après	28 €	Quantité		Sous total =	
Grutage OUI - NON	Jour et	heure d'arrivée LeMai			ÀH
Raccord. élect. Camping-car	5€	Jusqu'au 30 Avril		Sous total =	
TOTAL GENERAL =					

# **Paiement**

## **IMPORTANT**

## Documents à renvoyer au Club Nautique de Giffaumont :

- La Fiche d'inscription dûment remplie (2 pages)
- Le certificat de jauge du bateau ou de conformité valide.
- L'autorisation de port de publicité si besoin.
- Le règlement du total des droits à payer.

## Modalités au choix:

1) **Par courrier postal** à l'adresse suivante :

Club Nautique de Giffaumont

Port de Giffaumont

Station Nautique

51290 GIFFAUMONT- CHAMPAUBERT

(cachet de la poste faisant foi pour les dates limites) joindre les documents demandés signés et un chèque bancaire à l'ordre du C.N.Giffaumont.

2) **Par courriel** à l'adresse Mail du Club Nautique de Giffaumont, « cngiffaumont@orange.fr » joindre en pièces jointes les documents demandés, signés au format pdf, paiement par virement (voir RIB ci-après).

### RIB IBAN du CNG

			RELEVE D	D'IDENTITE BANCAIRE - IBAN
	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	11006	00600	37530921001	85
IBAN ETRANGER	FR76 1100	6006 0037	5309 2100 185	BIC AGRIFRPP810
Domiciliation		No	om et adresse du titulair	е
MONTIER EN DER	(00600)	CL	UB NAUTIQUE DE	GIFFAUMONT
Tél: 0325552939				
		BA	SE NAUTIQUE	
		51	.290 GIFFAUMONT CHAM	MPAUBERT





## **Hébergement Ligue Enseignement F.O.L-55**(UFOLEP)

Les chambres du Centre d'Hébergement disposent de 3 à 5 lits selon le cas.

es DRAPS ne sont pas fournis. <u>Veuillez Svp. prévoir un sac de couchage</u>.

## HEBERGEMENT et RESTAURATION 03 26 62 10 30

mail: contact@cslufolep.com

Réservation AVANT le 30Avril 2018



# Réservation - Repas/Hébergement

<u>L'Hébergement</u>: Chambres de 3 à 4 Personnes - <u>prévoyez votre sac de couchage</u>, L'Hébergement de Type Collectif est situé sur la Presqu'île de Rougemer dans les locaux de la **Ligue de l'Enseignement Meuse/ Ligue 55 FOL** / au cœur de la Station Nautique.

Les chambres (de 3 à 5 couchages) devront être libérées le Dimanche pour 9h30.

Nom(s) et Prénom(s) :	
Adresse E-mail:	Tél. Portable :

	Coût /	Nombre de	
	Personne	Personnes	
Mercre			
Déjeuner de Type SELF	11,90 €	X	= € +
Dîner de Type SELF	11,90 € /	X	= € +
Nuit/P'tit Déj./Taxe de Séjour	21.60 €	X	= € +
Jeud	i 10 Mai 2018		
Déjeuner de Type SELF	11,90 €	X	= € +
Dîner de Type SELF	11,90 €	X	= € +
Nuit/P'tit Déj./Taxe de Séjour	21.60 €	X	= € +
Vendre	di 11 Mai 2018		
Déjeuner de Type SELF	11,90 €	X	= € +
Dîner de Type SELF	11,90 €	X	= € +
Nuit/P'tit Déj./Taxe de Séjour	21.60 €	X	= € +
Same	di 12 Mai 2018		
Déjeuner de Type SELF	11,90 €	X	= € +
Nuit/P'tit Déj./Taxe de Séjour	21.60 €	X	= € +
	=€		

Bulletin de réservation à renvoyer <u>accompagné du Chèque de paiement</u> à l'ordre de : **Ligue de l'Enseignement F.O.L. 55** – Adresse Postale : Ligue Enseignement Station Nautique /Le Port – Presqu'île de Rougemer – N° 7, Chemin des Millepertuis 51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT

Email:contact@cslufolep.comSite:http://www.centres-der-argonne.fr





## ANNEXE AUTRES HEBERGEMENTS et RESTAURATION

400 lits sont disponibles à proximité et alentours (bungalows, gîtes, chambres d'hôtes, mobil-homes, campings, etc...)

Pour tous renseignements et disponibilités vous pouvez vous adresser à :

## L'OFFICE DE TOURISME DU LAC DU DER

Station Nautique Maison du Lac

51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT

Tél: 0033 (0)3 26 72 62 80 Fax: 0033 (0)3 26 72 64 69 E-mail:info@lacduder.com www.lacduder.com

## **Campings:**

CAMPING DE LA PLAGE **	Tél : 06 08 51 38 24	Camping pour tentes et caravanes pas
Station Nautique – Terrasse du Lac	GPS:	de mobil home
51290 GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT	48.550308/4.771968	
(à 300m. du Club)		

#### **Bungalows:**

MARINA HOLYDER	Tél. : 03 26 72 84 04	Courriel: reservations@actisource.fr
11 Presqu'lle de Rougemer		www.marina-holyder.com
51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT		
(à 250m du Club)		

### **Mobil-homes:**

À 1500 mètres du Club-house à pied par la passerelle du bassin Sud et à 12 km en voiture					
CAMPING DE LA PRESQU'ILE DE Tél.: 03 25 04 13 20 Courriel: ilechampaubert@free.fr					
CHAMPAUBERT ****	Fax: 03 25 94 33 51	www.lescampingsduder.com			
52290 BRAUCOURT					

### **Restaurants de GIFFAUMONT-CHAMPAUBERT:**

LE CHEVAL BLANC	Tál +02 26 72 62 65	Courried deshaualblans@aal.com
	Tél. : 03 26 72 62 65	Courriel : <u>lechevalblanc@aol.com</u>
21, rue du Lac		<u>www.hotel-restaurant-cheval-blanc.fr</u>
LE COMPTOIR JOA(Casino)	Tél. : 03 26 74 98 00	Courriel: contact-lacduder@joa.fr
6, rue du Port		www.joa.fr
Promenade de l'Ile		
CROC' O' DER	Tél. : 03 26 74 60 20	Courriel: crocoder@orange.fr
Station Nautique	Port. : 06 85 27 69 75	
Promenade de l'Ile		
LA GRANGE AUX ABEILLES	Tél. : 03 26 72 61 97	Courriel: auxabeilles@wanadoo.fr
4, rue du Grand Der		www.restaurant-lagrangeauxabeilles.com
LE KIOSQUE	Tél.: 03 26 72 30 44	Courriel: michelcudel@gmail.com
Station Nautique	Port : 06 37 76 69 99	
Promenade de l'Ile		
LE LEGENDER	Tél.: 03 26 72 32 71	Courriel: manuel51g@live.fr
Station Nautique	Port : 07 86 87 22 64	
Terrasse du Lac		
LA PIROGUE BLEUE	Tél.: 03 26 72 18 60	
Station Nautique		
Promenade de l'Ile		